



PREVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL PUBLIC : SALARIES

Référence : PREV12

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant devra être capable de :

- Identifier les risques et le coût d'un accident du travail
- Adapter les principes d'un comportement physique rationnel par rapport aux réalités du travail

Public :

- Salarié de l'entreprise

Près-requis :

- Accessible à tout salarié correspondant au profil ci-dessus

Durée :

- 0.5 jour soit 3,5 heures

Matériel :

- Vidéoprojecteur, paper-board

Voir aussi :

- Evaluation des risques liés à une unité de travail
- PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- Gestes et postures
- Prévention des risques machines
- Actualisation des connaissances des risques industriels
- Port du harnais et prévention des chutes
- Utilisation et manutention de produits chimique
- Formation sécurité ATEX : Atmosphères explosives

Programme :

1 – L'ACCIDENT DU TRAVAIL

- Relations générales entre incidents et accidents
- Les chiffres nationaux
- Le coût des AT et MP (maladies professionnelles)

2 – LES RESPONSABILITES CIVILE ET PENALE

- La responsabilité civile
- La responsabilité pénale
- Les délits
- La gravité des infractions
- Les droits d'alerte et de retrait

3- LE COUT DE L'ACCIDENT

- Les conséquences humaines et économiques d'un AT
- L'évaluation du coût indirect
- Les conséquences matérielles d'un AT

4 – LES RISQUES ET MESURES DE PREVENTION / PROTECTION

- Le risque chimique
- Le risque électrique
- Le bruit
- Le travail en hauteur
- Le risque machine
- Le risque mécanique
- La consignation

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants.